Relance économique : le Mouvement radical propose de supprimer cinq jours fériés “pour libérer” du “temps de travail”

03/09/2020 à 19h43



Alors que le gouvernement présente jeudi 3 septembre son plan de relance économique, le Mouvement radical propose de supprimer cinq jours fériés pour “*libérer un peu plus de temps de travail*“, explique sur franceinfo Laurent Hénart, ancien maire de Nancy et président de ce mouvement centriste, partenaire de la majorité lors des européennes de 2019. Le Mouvement radical propose de ne garder que les 1er janvier (Jour de l’An), 1er mai, (Fête du Travail), 14 juillet (Fête nationale), 11 novembre (Armistice de 1918) et 25 décembre (Noël).

Seraient donc supprimés : Lundi de Pâques, Fête de la Victoire de 1945, Jeudi de l’Ascension, Assomption, Toussaint.

«*C’est un appel au débat sur ce sujet-là*“, a expliqué Laurent Hénart, conscient que cette mesure risque d’être impopulaire si elle est mise en place. “*Je rappelle qu’un jour férié, dans la loi, n’est pas un jour chômé, c’est une pratique française que d’installer ça*“, insiste-t-il. […]

francebleu